



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les Clefs du Trésor

Nos dernières publications

Blog d'Agnès Bénassy Quéré

Pauvreté, pouvoir d'achat, emploi : la statistique à l'épreuve de la vie quotidienne, le 15 novembre

Trésor Éco

Discriminations sur le marché du travail : comment les mesurer, quel coût économique ? le 16 nov.

Le positionnement de la Chine parmi les bailleurs en Afrique subsaharienne, le 2 novembre

Événements Trésor

Séminaire "Politiques de l'emploi" - A la frontière du salariat : quels droits pour les indépendants économiquement dépendants ? , le mardi 14 décembre 2021, de 9h30 à 12h30

Programme de l'édition du jour

Point de conjoncture sur la pauvreté par **Agnès Bénassy-Quéré**, chef économiste du Trésor

Présentation n° 1 : **La réforme de la fiscalité internationale**, Gaël Perraud, sous-directeur des affaires européennes et internationales à la Direction de la législation fiscale (DLF), Clément Bortoli, chef du bureau Synthèse des prélèvements obligatoires et fiscalité des entreprises (Trésor)

Présentation n° 2 : **La prise en charge du risque climatique au travers des réformes de l'assurance**, Mayeul Tallon, chef du bureau Marchés et produits d'assurance (Trésor).

Prochaines éditions des Clefs du Trésor

Vendredi 17 décembre de 15 h à 16 h

Vendredi 21 janvier de 9h à 10h

Vendredi 18 février de 9h à 10h

Introduction : Pauvreté, pouvoir d'achat, emploi : la statistique à l'épreuve de la vie quotidienne

Agnès Bénassy-Quéré
Chef économiste

Pauvreté monétaire et inégalités en 2020 : une relative stabilité comparée à la précédente crise

Tableau. Deux crises comparées : 2009 et 2020

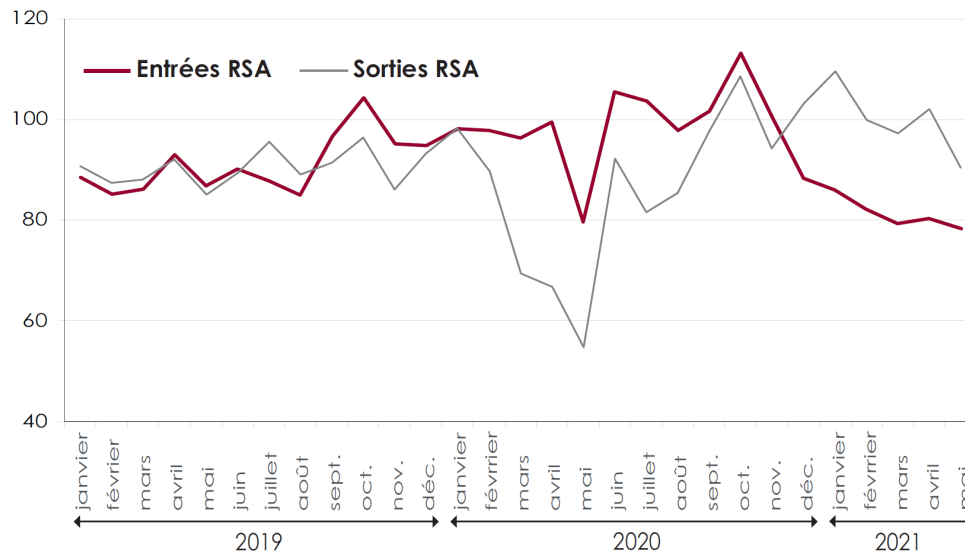
	Crise financière 2009 par rapport à 2008	Crise du Covid 2020 par rapport à 2019
Evolution du PIB	-2,8%	-8,0 %
Evolution de l'emploi	-2,2%	-1,5 %
Variation du :		
- Revenu disponible brut	+0,1%	+1,0 %
- Pouvoir d'achat par unité de consommation	-0,3 %	0 %
- Taux de pauvreté*	+0,4 pt	0 pt
- Rapport inter-décile de niveaux de vie D9/D1*	+2 %	0 %

Source : Insee, diverses publications : Comptes nationaux, septembre 2021 ; Estimation avancée du taux de pauvreté monétaire et des indicateurs d'inégalités, novembre 2021.

* Première estimation pour 2020.

Une divergence entre statistiques et ressenti sur la pauvreté, à éclairer avec des indicateurs statistiques complémentaires

Graphique. Évolution des flux d'entrées et de sorties du RSA (en milliers)

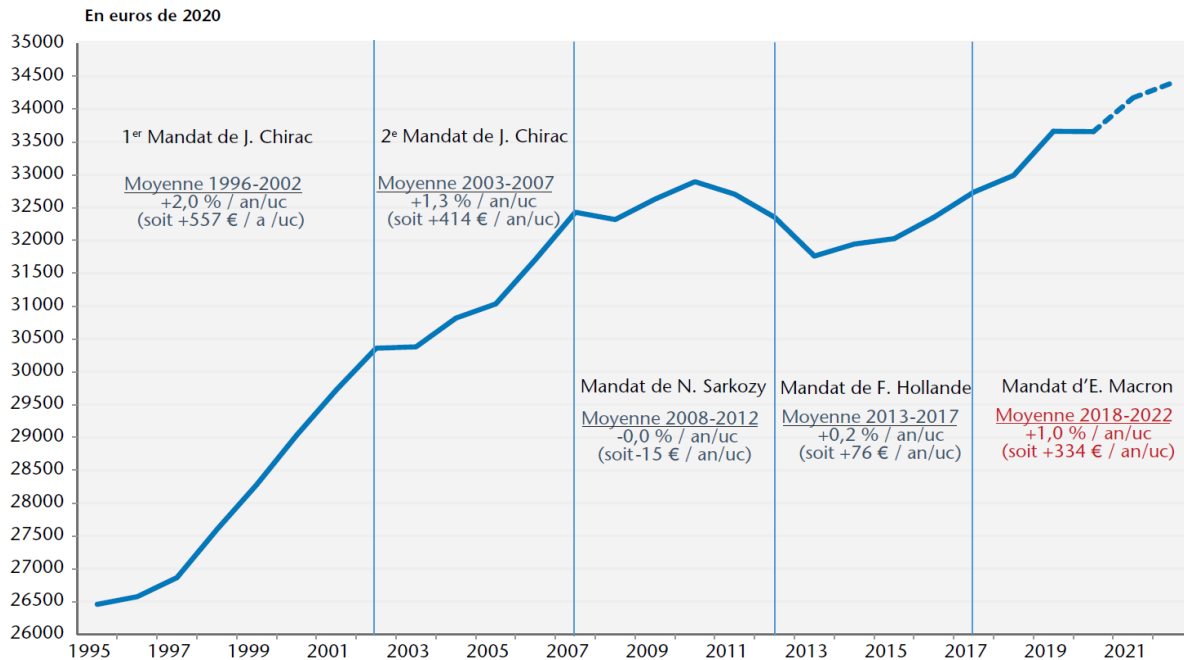


Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR2). **Champ :** Caf, France entière.

Source : CNAF, Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires du RSA, juillet 2021.

Une divergence entre statistiques et ressenti sur le pouvoir d'achat, à éclairer avec des indicateurs statistiques complémentaires

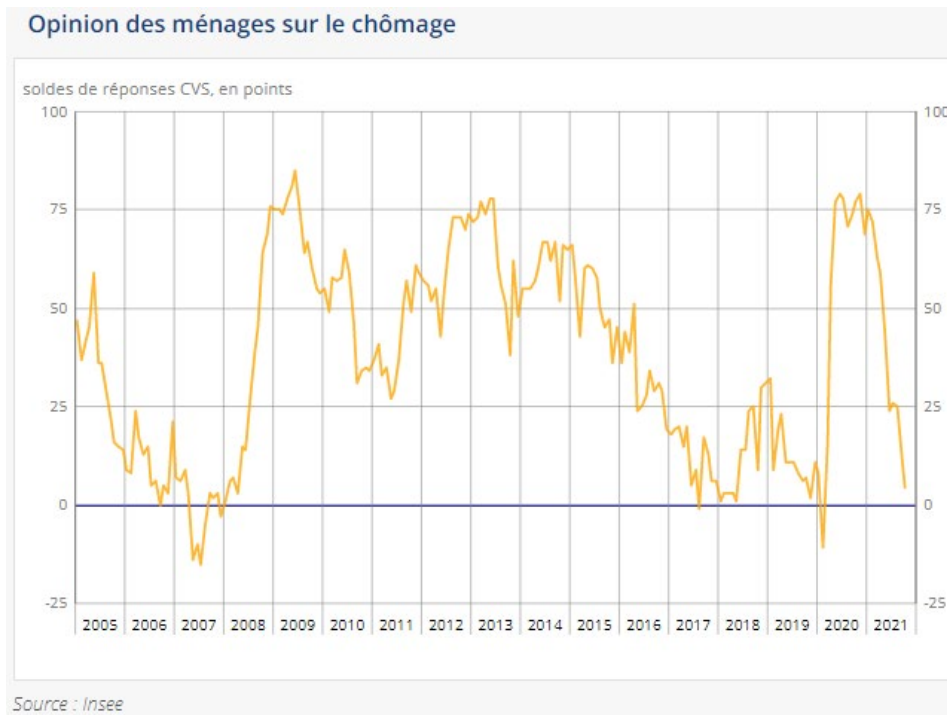
Graphique. Pouvoir d'achat des ménages par unité de consommation



Sources : Insee, prévisions OFCE.

Source : *OFCE policy brief 95, Perspectives 2021-2022 pour l'économie française, octobre 2021.*

Quand statistiques et ressenti reconvergent sur la question de l'emploi



Insee, Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages - octobre 2021

1. La réforme de la fiscalité internationale

Gaël Perraud, sous-directeur des affaires européennes et internationales à la Direction de la législation fiscale (DLF),
Clément Bortoli, chef du bureau Synthèse des prélèvements obligatoires et fiscalité des entreprises (Trésor)

2. La prise en charge du risque climatique au travers des réformes de l'assurance

Mayeul Tallon, chef du bureau Marchés et produits d'assurance (Assur 1).

La prise en compte du risque climatique par les assurances

1. Le régime des catastrophes naturelles

2. Le projet de réforme de l'assurance agricole

1. Le régime des catastrophes naturelles

Un régime solide et original

- Création en 1982
- 3 500 communes reconnues en état de catastrophe naturelle et plus d'1 Md € d'indemnisations versées chaque année en moyenne
- Un régime fondé sur la solidarité
- Un régime dans l'ensemble peu coûteux pour les assurés et l'Etat : une seule intervention de la garantie en 1999 pour un montant de 250 M €

1. Le régime des catastrophes naturelles

Un régime aujourd'hui confronté à de nouveaux défis

- Le réchauffement climatique pourrait conduire à une hausse des dépenses de 50 % à horizon 2030
- Un besoin de transparence et d'agilité exprimés par les sinistrés, notamment en matière de délais d'indemnisation
- Une insuffisante prise en compte de la sécheresse

1. Le régime des catastrophes naturelles

Des initiatives ont été prises afin permettre au régime de relever ces défis sans changer ses principes fondateurs

- Le renforcement de la politique de prévention par le Gouvernement à travers la dotation au fonds Barnier et les mesures de la loi ELAN

- Les avancées de la PPL dite Baudu (en CMP) :
 - 1) Davantage de transparence
 - 2) Accès facilité à l'indemnisation
 - 3) Indemnisation plus rapide et plus généreuse
 - 4) Plafonnement des franchises pour les petites entreprises
 - 5) Renforcement du rôle de la Caisse centrale de Réassurance

1. Le régime des catastrophes naturelles

Le traitement de la sécheresse

- L'inadaptation du régime des catastrophes naturelles
- Le traitement des construction en cours et futures par les règles de la loi ELAN
- L'enjeu de l'habitat existant : 10,5 millions d'habitations pourraient être concernées

2. La réforme de l'assurance agricole

Le régime actuel est fragmenté et difficilement lisible

- L'assurance contre les pertes de récoltes, dite assurance multirisque climatique (MRC)
- Le régime des calamités agricoles et ses conditions (1964)
- Les assurances contre le risque grêle

2. La réforme de l'assurance agricole

Le besoin d'accroître la résilience de la Ferme France face au réchauffement climatique

- Un taux de diffusion de l'assurance trop faible :
 - 1) 30 % des surfaces hors prairies
 - 2) 18 % avec les prairies

- Une offre assurantielle déficitaire

- Une intervention du Gouvernement en cas d'événement exceptionnel

- Un coût très lourd pour les finances publiques de l'État

2. La réforme de l'assurance agricole

Une réforme visant à améliorer la protection des agriculteurs en favorisant le recours à l'assurance

- La construction d'un système à trois étages :
 - 1) Les risques de faible intensité seraient pris en charge par les agriculteurs eux-mêmes
 - 2) Les risques modérés par l'assurance multirisque climatique dont la prime serait subventionnée
 - 3) Les risques extrêmes par la solidarité nationale mobilisée au travers d'un fonds public

- La création d'un interlocuteur unique pour les agriculteurs
- La création d'un pool d'assurance pour mutualiser le risque (sous réserve de l'avis de l'ADLC)
- La fin de la concurrence de l'intervention publique et privée
- L'incitation à l'assurance via une indemnisation deux fois supérieure pour les assurés que pour les non assurés

Vos questions

Merci de votre attention

www.tresor.economie.gouv.fr

